

Grâces à Dieu, de semblables malheurs ne sont pas à craindre ni dans ce Diocèse, ni dans aucun des Diocèses du Canada. Le respect pour les décisions de l'Église la vénération et l'affection la plus pure sont trop enracinées dans les cœurs, pour que nous ayons à craindre de semblables malheurs. Vous vous soumettez humblement aux décisions qui ont été portées, vous accepterez avec le même respect celles qui seront encore portées dans le Concile du Vatican; car vous le savez, l'œuvre n'est encore que commencée. Bien des erreurs doivent être condamnées, bien des points de discipline réglés. Le développement prodigieux de l'Église reclame qu'ils soient déterminés pour réunir tous les membres de ce grand corps, et faire fleurir dans tout le monde catholique, autant du moins que les mœurs, les usages peuvent le comporter, les mêmes règles, les mêmes cérémonies, les mêmes lois. Déjà bien des matériaux ont été préparés; reste encore à donner le dernier perfectionnement. Combien de temps faudra-t-il pour achever cette grande œuvre? Nous ne le savons pas. Mais nous sommes confiants en Dieu, et nous nous appuyons sur la parole pleine de confiance du Souverain Pontife, qui est aussi la nôtre. Nous commençons, a-t-il répondu à ceux qui demandaient quelle en serait la fin? Nous sommes assurés qu'il se terminera glorieusement; mais Dieu seul connaît le moment où il finira. Lorsque nos regards se portent sur les jours qui se sont écoulés depuis la convocation du Concile, nous voyons des marques extraordinaires de cette Providence admirable de Dieu qui a brisé les obstacles et rendu favorables ceux que leur religion rendait naturellement hostiles. Ils ont eux-mêmes appreni les difficultés que les Evêques rencontraient, se sont chargés des frais de leurs longs et dispendieux voyages, et de leur séjour dans la Cité Éternelle. Exemple admirable des miséricordes de ce Dieu qui sait, quand Il le veut, dispenser tout sûrement pour accomplir ses desseins sur son Église. Disons donc avec confiance, que, malgré les obstacles nouveaux qui surgissent de tous côtés, cette grande œuvre se terminera, et que les difficultés même surmontées glorieusement prouveront à tous qu'elle est l'œuvre de Dieu. Les grandes vérités qui y seront proclamées seront comme le phare lumineux qui dirigera les hommes, et pendant les heures de tempête, qui agitent le monde, et pendant toute la durée des siècles. Car la vérité est pour tous les temps et pour toutes les générations. *Veritas Domini manet in aeternum.*

Mais n'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, que pour obtenir ces succès consolants, nous avons besoin de la prière. Unions-nous pour éloigner les maux qui menacent l'Église et la Société.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit:

Dans chaque Église du Diocèse, on chantera le *Te Deum*, dans le courant du mois de Novembre ou de Décembre, pour remercier Dieu des grâces accordées pendant le Concile.

Les Prêtres diront pendant neuf jours à la Sainte Messe, l'oraison *pro gratiarum actione*.

Après ces neuf jours, ils diront, *unquod ad revocationem*, l'oraison pour le Souverain Pontife, afin que Dieu le soutienne dans les cruelles épreuves où il se trouve exposé ainsi que l'Église.

Sera notre présent Mandement lu au prône de la Messe paroissiale dans toutes les églises, chapelles et communautés religieuses, le Dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous notre seing et scellé, et le notre seing de Notre Secrétaire, le TRENTE OCTOBRE, mil huit cent soixante et dix.

† JOS. EUG., Evêque d'Ottawa.

Par ordre de Sa Grandeur,

L. x. S.

J. L. O'CONNOR, Prêtre, Secrétaire.